

Prilly, le 20 avril 2020



www.association-familiale.ch

Assemblée générale 2020

Information

Chères et chers Membres,

Au vu de la pandémie du coronavirus, le Comité de l'Association familiale de Prilly et Jouxens-Mézery a pris la décision de tenir la 60^{ème} assemblée générale du 13 mai 2020 sans la présence des membres.

De ce fait, vous êtes invités à voter par correspondance au moyen du bulletin de vote joint à ce courrier. Le procès-verbal de l'assemblée, notamment le résultat des votes, sera mis en ligne sur notre site internet dès le 1.6.

Ordre du jour :

- 1) Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 15 mai 2019
- 2) Rapport du président (au verso de ce document)
- 3) Rapport sur les comptes 2019 (au pied du bulletin de vote)
- 4) Rapport des vérificateurs des comptes
- 5) Adoption par correspondance des comptes 2019 et des rapports précités
- 6) Election de Madame Nicole Spring au poste de présidente (présentation au verso)
- 7) Election de Madame Christelle Gianelli, ancienne secrétaire de l'Association, comme suppléante de la Commission de gestion

Les documents 1 à 4 ci-dessus, ainsi que les rapports des cheffes de service, sont à disposition sur notre site internet www.association-familiale.ch et disponibles au secrétariat tél 021/624 70 47 (jeudi 8h30-11h30).

Vous pouvez nous retourner votre ou bulletin de vote par courrier postal, par mail ou en le déposant dans la boîte aux lettres d'Amadou.

En vous remerciant de l'intérêt que vous portez à notre association, nous vous adressons, chères et chers Membres, nos salutations les meilleures.

ASSOCIATION FAMILIALE
DE PRILLY ET JOUXTENS-MEZERY

Le Président :
David Stauffer

La secrétaire :
Anne Meier

Annexes : 1 bulletin de vote
1 bulletin de versement pour le paiement de votre cotisation 2020-2021

Merci par avance de bien vouloir vous acquitter du montant de Fr. 40.- jusqu'à fin juin uniquement avec le BVR joint et si possible par virement postal ou bancaire afin de limiter nos frais.